REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES**

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.
Internet : www.cdg79.fr / e.mail : cdg79@cdg79.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2023

DELIBERATION N° 2 : Compte rendu de l'usage de la délégation de signature au Président

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois de décembre, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE.

Date de convocation : 4 décembre 2023

Etaient présents : 16 membres titulaires et suppléants
M. Alain LECOINTE, M. Johnny BROSSEAU, Mme Sylvie COUSIN, M. Roland MORICEAU, M. Michel CHANTREAU, M. Jean-Marc BERNARD, Mme Chantal BRILLAUD, Mme Maryse CHARRIER, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Nadine KIMBOROWICZ, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Jean-François MOREAU, M. Olivier POIRAUD, M. Jean-Michel RENAULT, M. Jérôme BARON, M. Michel RICORDEL.

Etaient excusés : M. Stéphane BAUDRY, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jacques BILLY, M. Hervé LE BRETON, M. Patrice CESBRON, Mme Maryline GELÉE, Mme Claudine GRELLIER, Mme Corine MICOU, Mme Catherine JUNIN, Mme Laurence VIOLLEAU.

- Monsieur Laurent BALAVOINE, Conseiller aux décideurs locaux DGFIP - présent

Monsieur le Président informe le Conseil d'administration des décisions qu'il a prises dans le cadre de la délégation consentie par l'assemblée délibérante :

➢ Missions d'accompagnement au renouvellement du marché RGPD auprès des collectivités

Après négociation, la proposition de Me Régis LECHIEN, avocat sis à Brest 29200 a été retenue, pour un accompagnement à la rédaction du cahier des charges du nouveau marché RGPD auprès des collectivités, à l'analyse des candidatures et offres et à la finalisation des conventions à passer avec les collectivités ou établissements intéressés, pour un montant de 4 375,00 € HT, soit 5 250,00 € TTC.

Après négociation, la proposition du cabinet TEN France SCP D'AVOCATS, représenté par Me Lise LEEMAN, avocat sis à Poitiers 86000 a été retenue, pour un accompagnement à la rédaction du dossier de consultation des entreprises du nouveau marché RGPD auprès des collectivités et à l'analyse des candidatures et des offres, pour un montant de 3 000,00 € HT, soit 3 600,00 € TTC. Des options sont

chiffrées, en cas de besoins complémentaires lors de la procédure de consultation, en cas de procédure infructueuse ou de négociations pour un montant de 3 900,00 € HT, soit 4 680,00 € HT.

Ces dépenses sont affectées en fonctionnement, chapitre 011. Les crédits sont disponibles sur le BP 2023.

- Acquisition de divers matériels informatiques pour les besoins des services du CDG (renouvellement et nouveaux recrutements)

Après négociation, la proposition de AIPC Informatique sise à La Crèche 79260 a été retenue, pour l'acquisition de divers matériels informatiques dans le cadre de renouvellement de matériels et d'équipement de postes de travail pour de nouveaux arrivants (PC Portables, stations d'accueil, écrans, imprimantes, scanner) pour un montant de 7 749,00 € HT, soit 9 298,80 € TTC.

Cette dépense est affectée en investissement à l'opération 155 article 2183, les crédits sont inscrits sur le BP 2023.

Le Conseil d'administration, PREND ACTE des décisions prises par le Président.

Ainsi délibéré et signé après lecture,

Le Président,

Alain LECOINTE

Délibération télétransmise en Préfecture le : 21 DEC. 2023
Accusé réception le : 21 DEC. 2023

EXÉCUTOIRE

Publiée le : 22 DEC. 2023
Certifiée conforme à l'original
Saint-Maixent-l'École, le : 22 DEC. 2023

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général,

Cyrille DEVENDEVILLE

CENTRE DE GESTION DES DEUX SEVRES * 79 *

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, pour excès de pouvoir, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.